

Challenge des Maîtres

- o Date et lieu : 15 mai 2022 au Tampon (3 mares)
- o Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- o Catégories : Maîtres
- o Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- o Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m

- Dos : 50 m, 100 m
- Brasse : 50 m, 100 m
- Papillon : 50 m, 100 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre

Épreuves du challenge : deux 50 m + deux 100 m, au choix

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs de 25 ans et plus.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 4 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition : 1 médaille pour les trois premières du challenge dames, par catégorie Maîtres ; 1 médaille pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Maîtres.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 15 mai 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 00
50 Papillon Dames
50 Papillon Messieurs
100 Dos Dames
100 Dos Messieurs
50 Brasse Dames
50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Dames
100 Nage Libre Messieurs
50 Dos Dames
50 Dos Messieurs
100 Brasse Dames
100 Brasse Messieurs
50 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Messieurs
100 Papillon Dames
100 Papillon Messieurs
4 x 50 Nage Libre Mixte
Pause
Barbecue